

Rieucros, camp français méconnu

À Rieucros, un ravissant vallon près de Mende dans la Lozère, l'État a installé pendant la Seconde Guerre mondiale un des deux cents camps français (l'adjectif est important) qui couvraient le territoire national. Ouvert en 1939, il a été fermé en 1942. Ses particularités ? Ce fut l'unique camp de femmes. Un millier d'étrangères et de Françaises « indésirables » y séjournèrent, assignées à résidence par décision administrative. L'historiographie l'a longtemps négligé, on le connaissait surtout à travers des témoignages. Il vient de faire l'objet d'une étude historique méticuleuse qui, en plus de nous informer sur les conditions de ces internements, ouvre une réflexion sur les rapports de l'administration française avec les étrangers.

par Jean-Yves Potel

Michèle Descolonges

Un camp d'internement en Lozère.

Rieucros, 1938-1942

Presses universitaires du Midi, 316 p., 25 €

La mémoire de ce camp a d'abord été entretenue par des groupes de rescapés qui publiaient leurs souvenirs, qu'une amicale relayait ; puis, en 1992, a été fondée à Mende l'association « Pour le Souvenir du Camp de Rieucros » qui réunit des archives et des témoignages, organise régulièrement des commémorations. En 2010, un « chemin de la mémoire » a été inauguré sur le site. Moins controversée que méconnue, cette mémoire a donné lieu à quelques livres importants, notamment *Tanguy*, le roman de Michel del Castillo qui y fut interné enfant (Gallimard, 1995), et le dossier réuni par l'historienne allemande Mechtild Gilzmer, *Camp de femmes. Chroniques d'internées, Rieucros et Brens 1939-1944*, traduit de l'allemand par Nicole Bary (Autrement, 2000), où l'on trouve, en plus des chroniques, des dessins extraordinaires de scènes de la vie quotidienne au camp. Plusieurs internées étaient des dessinatrices professionnelles.

Le livre que fait paraître Michèle Descolonges, sociologue associée à l'université Paris-Diderot et membre de l'association pour le Souvenir de Rieucros, situe l'histoire détaillée du camp dans son contexte national et lozérien. Un travail minutieux, fruit de longues années de fouilles dans toutes les archives possibles, et de la collecte de

témoignages de rescapées. Le résultat est aussi impressionnant que passionnant. L'auteure expose les trois politiques mises en œuvre par les autorités de l'État (les préfets successifs) et la municipalité de Mende, tout en suivant au plus près le sort des internées, leurs conditions de vie et les différenciations internes, les destinées particulières. En plus d'une histoire quasi exhaustive d'un camp français, elle donne à réfléchir sur la réalité de l'accueil des étrangers lorsqu'ils fuient la guerre (Espagne), le nazisme ou le fascisme (Allemagne, Italie) et demandent une protection internationale.

D'abord envisagé comme un « centre d'accueil » de réfugiés politiques de la guerre d'Espagne, le camp de Rieucros est devenu très vite un « centre d'internement » d'étrangers « indésirables » sous le gouvernement d'Édouard Daladier (1938-1940), puis, sous le régime de Vichy, un « camp de concentration » (*sic* !). Cette évolution des étiquettes traduit un changement essentiel du droit des étrangers en France, initié par des décrets-lois de 1938. Ces décrets, signale un juriste cité par l'auteure, ne visent plus seulement « le comportement » jugé répréhensible d'un étranger, mais « la condition de la personne en elle-même » : quelqu'un considéré comme « indigne de l'hospitalité de la République » peut être « assigné à résidence » sous la responsabilité d'un préfet, donc par mesure administrative. Sans autre forme de procès. « Nous savons maintenant, insiste Michèle Descolonges, que l'internement administratif, censé être une mesure exceptionnelle, a constitué un instrument redoutable au service de

RIEUCROS, CAMP FRANÇAIS MÉCONNU

l'arbitraire politique. Il a trouvé des prolongements pendant la guerre d'Algérie et ultérieurement. » (Jusqu'aux « états d'urgence » de ces dernières années, pourrait-on ajouter.) Les personnes internées dès le 13 février 1939 à Rieucros furent parmi les premières victimes de cette nouvelle conception des droits humains.

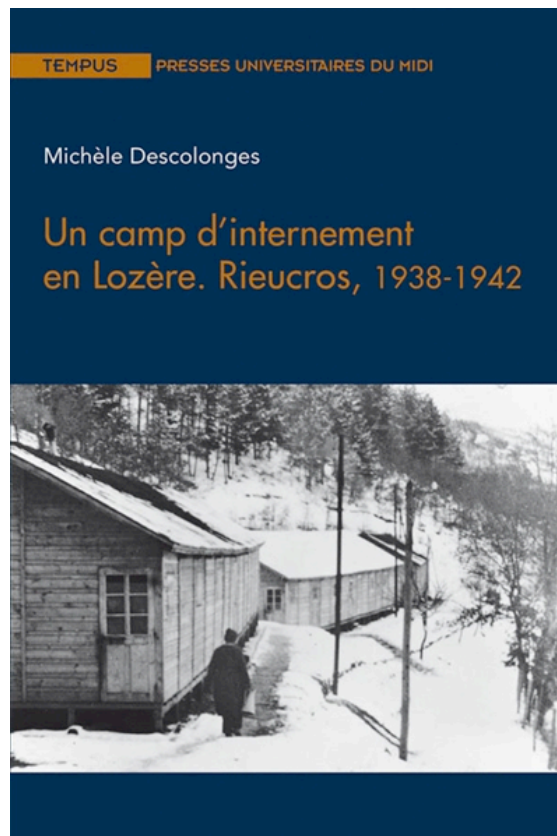
Ce sont d'abord des hommes, pour huit mois. Moins d'une centaine. Ils sont logés dans deux bâtiments qui appartenaient jadis à l'évêché, construits à flanc de vallon. Pour la plupart, ce sont des « vétérans de la guerre d'Espagne », anciens des Brigades internationales de multiples nationalités (surtout des Allemands, des Italiens, des Russes et des Polonais) et une trentaine de « droit commun » – réfugiés ayant eu affaire (souvent de façon bénigne) à la justice. Le projet d'accueillir à Rieucros des réfugiés politiques avait été formé par le préfet et le maire en 1938 (deux radicaux-socialistes soutiens du Front populaire, plus tard destitués et déportés), projet « dévoyé » par l'administration. Sous l'autorité d'un commissaire spécial et d'inspecteurs pénitentiaires, l'accueil devient l'assignation, c'est-à-dire l'internement. Fondée sur le « rejet de l'étranger », la gestion du camp s'appuie, dans l'ambiance de l'époque, « sur la peur des « prolétaires déchristianisés », sur les blessures liées à la montée de la laïcisation de la société, avivées par les peurs de contagion, nées de la guerre d'Espagne et du Front populaire ». Aussi, dès septembre 1939, ces hommes, « la lie de l'Europe dans notre paisible Lozère », sont-ils tous envoyés au camp du Vernet.

Juste après, un nouveau décret invoque le nécessaire « contrôle de guerre » et l'internement à Rieucros d'étrangères, « des rebelles libertaires et communistes « antifascistes », des antihitlériennes et des espionnes supposées, des femmes dites prostituées et racoleuses », résume Michèle Descolonges. 590 femmes arrivent jusqu'en juin 1940, accompagnées parfois d'enfants en bas âge ; elles sont entassées dans des baraques de planches construites autour des deux bâtiments en dur. Les conditions d'hygiène et de chauffage, la nourriture, sont particulièrement mauvaises lors du premier hiver très rude. La plupart de ces étrangères – des Allemandes, des Espagnoles, des Polonaises – ne comprennent pas le motif de leur arrestation-assignation qui ne leur a pas été notifié. Réfugiées, elles se croient dans un pays d'accueil quand la gendarmerie les envoie à Rieucros.

Elles se disent prêtes à « travailler pour la France », elles disposent parfois d'une carte des « étrangers volontaires pour la défense de la nation française ». Michèle Descolonges a pu lire des lettres qu'elles ont adressées à « M. le juge militaire » : « ces courriers sont ceux qui témoignent avec le plus d'intensité de la stupeur des femmes. Elles ont transféré leur sentiment de confiance en une autorité politique sur le gouvernement français et elles l'affirment ! Cette arrestation est, littéralement, impensable ». Or l'administration les trie et les classe selon diverses catégories repérables dans les archives : il y a les « condamnées de droit commun » (environ 300 en 1940), celles « professant des opinions extrémistes » (une centaine), et « d'autres motifs » (environ 200). Ces « autres motifs » sont généralement l'accusation de prostitution ou de racolage, des comportements qui ne constituent pourtant pas des délits.

Après la défaite de juin 1940, Rieucros devient officiellement un « camp de concentration » (10 janvier 1941). Aux décrets-lois de 1938 se sont ajoutées les lois raciales de « l'État français » (30 octobre 1940). Une cinquantaine d'internées allemandes et italiennes qui demandent à retourner dans leur pays sont libérées. Trois seraient des « espionnes allemandes ». En contrepartie, dès le 24 mai, de nombreuses Françaises arrivent, « ennemies de l'intérieur » dont une dizaine de communistes (parmi lesquelles les compagnes de Gabriel Péri et d'André Marty), ainsi que des femmes de « mauvaise vie » et un groupe important de Juives.

À cette époque, l'existence du camp commence à susciter des rejets locaux. Le regard sociologique de Michèle Descolonges sur la société lozérienne est fort instructif. Elle souligne comment les caractérisations des internées que l'administration réduit à des adjectifs – « dangereuses », « violentes », « de mauvaise vie » – sont assimilées par la population locale pour les renforcer. Ces femmes révulsent et fascinent à la fois, au point que les environs du camp deviennent la destination de promenades du dimanche. Un archéologue local note, dans son journal retrouvé aux archives départementales, comment Rieucros est « pollué par un camp de concentration », d'abord avec « un ramassis d'aventuriers, d'escrocs », puis par un « bataillon de femmes », des « maîtresses de chefs communistes, des juives, des espionnes, des courtisanes, un ensemble de haut vol qui souilla ce vallon pendant de longs mois ». Il en conclut, après la destruction des baraques : « On



RIEUCROS, CAMP FRANÇAIS MÉCONNU

devra asperger d'eau bénite ces lieux profanés. » Ainsi s'est établie la réputation d'un camp rassemblant des femmes de mauvaise vie. Et, probablement sous la pression des autorités locales, notamment l'évêché qui veut récupérer les bâtiments, le camp est fermé le 13 février 1942. Les dernières internées sont transférées à Brens, dans le Tarn.

Au total, un millier de femmes ont séjourné durant ces trois années à Rieucros. À la fin, elles n'étaient plus que 320 et quelques enfants, surtout des Françaises (80), une cinquantaine de Polonaises et une quarantaine d'Espagnoles. Auparavant, 673 autres femmes avaient quitté Rieucros définitivement. Le travail précieux de Michèle Descolonges permet d'aborder cette réalité avec nuance. Elle insiste dans sa conclusion sur les « réajustements » qui résultent de l'étude historique, alors « *qu'à ce jour, l'histoire du camp de Rieucros n'a pas donné lieu à des conflits de mémoires* ». Elle cite les relations avec la société locale partie prenante de cette histoire et traversée par ses peurs et ses préjugés, l'arbitraire de l'internement avec les « *manèges administratifs* » qui se retournent contre les internées, les destins divergents entre ceux et celles qui ont pu émigrer ou s'évader, rejoindre la Résistance, et d'autres qui ont été envoyées travailler en Allemagne ou déportées vers les camps de la mort.

Michèle Descolonges différencie également le sort des femmes juives. « *Sur 147 femmes juives étrangères internées à Rieucros, 66 femmes ainsi que les 4 Françaises avant le transfert du camp à Brens, ont été sauvées. D'autres le seront depuis Brens. Ceci invalide l'idée – trop répandue – de Rieucros comme « maillon » d'une chaîne conduisant automatiquement les internées juives à la destruction.* » Il n'empêche qu'au moins 45 autres femmes, « *précédemment internées à Rieucros* », dont 32 depuis le camp de Brens, ont été déportées par la police française et la Gestapo à l'été 1942. Elle raconte longuement l'histoire déchirante de deux jeunes juives de Molenbeek, Lola et Dora Libeskin, conduites à Rieucros en août 1941 et déportées de Brens en mars 1942 alors qu'elles fêtent Pourim.

Rieucros fut un « *camp punitif sexué* », et pas seulement parce qu'il internait des femmes, ne cesse d'affirmer Michèle Descolonges. Que ce soit dans ce qu'elle appelle la « *politisation de l'ordinaire* » ou dans l'appréhension des différentes communautés ou familles d'internées, on voit très bien comment se mêlaient et se renforçaient, dans l'action de l'administration et le regard des populations locales, la haine de l'étranger et celle des femmes. Un mélange qui, malheureusement, a encore de beaux jours devant lui.